



*Appliquer les normes
de la pratique de la
chimie afin de soutenir
la Convention sur les
armes chimiques*



@OPCW
@OPCW_ST



/OPCWONLINE



/OPCWONLINE



/OPCW/COMPANY



/OPCW

LES PRINCIPES DIRECTEURS ÉTHIQUES DE LA HAYE



ORGANISATION POUR
L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES
AGIR ENSEMBLE POUR UN MONDE EXEMPT D'ARMES CHIMIQUES

Contexte

La pratique responsable de la chimie permet d'améliorer la qualité de vie de l'humanité et l'état de l'environnement. Les nombreuses utilisations pacifiques des produits chimiques, par exemple dans la recherche et l'industrie, leur assurent un rôle essentiel dans cette amélioration. Cependant, certains produits chimiques peuvent également être employés comme armes chimiques ou servir à fabriquer de telles armes qui comptent parmi les plus effroyables du monde.

La Convention de 1993 sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC) consacre la puissante norme internationale de lutte contre les armes chimiques, par laquelle les États parties s'engagent "à ne jamais, en aucune circonstance : a) mettre au point, fabriquer, acquérir d'une autre manière, stocker ou conserver d'armes chimiques, ou transférer, directement ou indirectement, d'armes chimiques à qui que ce soit; b) employer d'armes chimiques; c) entreprendre de préparatifs militaires quels qu'ils soient en vue d'un emploi d'armes chimiques; d) aider, encourager ou inciter quiconque, de quelque manière que ce soit, à entreprendre quelque activité que ce soit qui est interdite à un État partie en vertu de la présente Convention." La destruction des stocks d'armes chimiques déclarés dans le monde est en voie d'achèvement mais les menaces que l'emploi de produits chimiques comme armes représente pour la sécurité mondiale ne sont pas encore levées.

La destruction des armes chimiques restantes se poursuit et il est nécessaire d'engager un effort concerté pour prévenir leur réapparition et, notamment pour former et sensibiliser les praticiens de la chimie, à savoir toute personne ayant étudié la chimie ou manipulant des produits chimiques. Il convient de s'assurer du soutien de ces acteurs pour que la production et l'utilisation des produits chimiques s'accompagnent de l'acceptation de la responsabilité de veiller à ce qu'ils servent uniquement à des fins pacifiques et bénéfiques. Les normes déontologiques établies par la communauté chimique mondiale fournissent heureusement dès à présent une base sur laquelle il est possible de s'appuyer. Faisant fond sur ces normes, un groupe d'experts de 24 pays de toutes les régions du monde s'est réuni pour définir et harmoniser les éléments clés de principes directeurs éthiques relatifs aux armes chimiques, sur la base des codes existants.¹

Ces codes visent essentiellement à énoncer les règles éthiques de la communauté. Les éléments clés présentés ci-après devraient être intégrés dans les codes existants et dans les codes à venir afin de les harmoniser avec les dispositions de la CIAC. Il n'est pas nécessaire qu'un code fasse explicitement référence aux armes chimiques ou à la CIAC pour souscrire aux objectifs fondamentaux de cet instrument, et il y aura peut-être lieu d'adapter des dispositions aux besoins de secteurs particuliers ou à des circonstances spécifiques, tout en préservant leurs valeurs fondamentales. Pris ensemble, "les principes directeurs éthiques de La Haye" fournissent les éléments clés qui devraient être universellement appliqués.

¹"Code" est un terme général qui couvre l'éventail complet des documents de ce type, du code moral tel que le serment d'Hippocrate au code ayant force exécutoire, par exemple dans le cadre des conditions d'emploi d'un praticien.

Les éléments clés

Élément central. Les progrès dans le domaine de la chimie devraient être utilisés pour le bien de l'humanité et la protection de l'environnement.



Durabilité. Les professionnels de la chimie sont spécialement tenus de promouvoir et de réaliser les objectifs de développement durable des Nations Unies qui visent à répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins.

Éducation. Les prestataires de services d'éducation scolaire et non scolaire, les entreprises, le secteur industriel et la société civile doivent coopérer pour doter toute personne travaillant dans la chimie et tout un chacun des connaissances et des moyens nécessaires pour assumer la responsabilité voulue pour le bien de l'humanité et la protection de l'environnement et pour instaurer un dialogue pertinent et constructif avec le grand public.



Sensibilisation et dialogue. Les enseignants, les professionnels de la chimie et les décideurs politiques doivent être conscients du fait que les produits chimiques peuvent avoir des usages multiples, notamment comme armes chimiques comme leurs précurseurs.

Il leur faut promouvoir l'utilisation pacifique des produits chimiques et s'efforcer d'empêcher toute utilisation malveillante de ces produits chimiques, de connaissances, d'outils et de techniques scientifiques ainsi que toute réalisation nuisible ou contraire à l'éthique en matière de recherche et d'innovation. Ces personnes doivent diffuser les informations pertinentes sur les législations, les règlements, les politiques et les pratiques nationales et internationales.

Éthique. Pour répondre comme il convient aux exigences sociétales, l'éducation, la recherche et l'innovation doivent respecter les droits fondamentaux et appliquer le plus haut niveau d'éthique. L'éthique doit être perçue comme un moyen d'obtenir des résultats de grande qualité dans le domaine de la science.



Sûreté et sécurité. Les professionnels de la chimie doivent promouvoir des applications, des utilisations et un développement de la science et de la technologie qui soient bénéfiques tout en encourageant et en entretenant une solide culture de la sûreté, de la santé et de la sécurité.

Responsabilité. Les professionnels de la chimie sont tenus de veiller à ce que les produits chimiques, le matériel et les installations soient à l'abri de tout vol ou détournement et ne soient pas utilisés à des fins illégales, nuisibles ou destructrices. Ces personnes doivent connaître les lois et les règlements en vigueur qui régissent la fabrication et l'utilisation des produits chimiques et doivent signaler aux autorités compétentes toute utilisation malveillante de produits chimiques, de connaissances scientifiques, de matériel et d'installations.



Surveillance. Les professionnels de la chimie qui supervisent d'autres personnes ont la responsabilité supplémentaire de veiller à ce que ces personnes n'utilisent pas les produits chimiques, le matériel et les installations à des fins illégales, nuisibles ou destructrices.



Échange d'informations. Les professionnels de la chimie doivent promouvoir l'échange d'informations scientifiques et techniques sur le développement et l'utilisation de la chimie à des fins pacifiques.



Les participants du deuxième atelier sur les principes directeurs éthiques pour la pratique chimique dans le cadre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC).

Pour plus d'informations
<https://www.opcw.org/special-sections/science-technology/the-hague-ethical-guidelines/>